

COORDONNEES ENTREPRISE DE STAGE

DOCUMENT A RETOURNER A LA MAISON FAMILIALE AVEC LE PLANNING PREVISIONNEL

NOM – Prénom du jeune : _____

Classe : _____

Nom du représentant de l'entreprise : _____

Nom de l'entreprise : _____

Nom du tuteur (si différent du représentant de l'entreprise) : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

En accord avec le représentant de l'entreprise, sur le planning ci-joint, entourer les semaines concernées par ce stage.

Horaires prévisionnels :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

- Gratification : uniquement pour les BAC PRO si le contingent d'heures effectuées excède 455 h, que les semaines soient consécutives ou non (soit au-delà de 13 semaines pour 35 h hebdomadaires ou 15 semaines pour 30 h hebdomadaires)
- *Plus d'infos dans la rubrique actualités de la MFR : plannings prévisionnels ; chemise repères pour le maître de stage (<https://www.mfr-peronnas.fr/> rubrique espace entreprises)*
- *Consulter les absences des apprenants, espace numérique de la MFR : <https://www.ient.fr/>*